

no.20

FEVRIER-MARS
1990

paraît 6 fois
par année



5000 exemplaires
(distribution gratuite
dans les quartiers
d'Aire - le Lignon,
et Les Libellules)

La vie associative en danger?

Régulièrement, certains d'entre vous viennent vers notre équipe d'animation ou notre comité pour nous prodiguer des conseils, émettre des critiques et parfois nous complimenter, prouvant ainsi votre intérêt pour notre Association et ses activités.

Cet apport d'idées et d'opinions émanant de personnes concernées par la vie de leur quartier est précieux et nécessaire à l'animation du lieu.

Cela permet d'y refléter au mieux les aspirations des habitants d'Aire et du Lignon. Il va sans dire que toutes les contributions sont les bienvenues.

Le 3 mai aura lieu notre Assemblée générale. Je vous invite à venir nous rejoindre au sein du comité afin que nous fixions ensemble les objectifs de l'Association de la Maison de Quartier d'Aire-Le-Lignon.

Ce comité se réunit une fois par mois.

De plus, pour ceux qui désirent s'engager sur des projets, des groupes de travail se rencontrent régulièrement, par exemple, le collectif de rédaction de l'Orpailleur.

Sans votre dynamisme, l'avenir associatif est sombre. Une requérante d'asile originaire d'un pays où la dictature vient de tomber me confiait son étonnement en constatant que les Suisses saisissaient rarement la chance offerte par la démocratie de créer et de s'organiser au niveau d'un quartier, d'une commune ou d'un canton.

Ne pas profiter d'une telle liberté, c'est aussi une manière de la mettre en danger. Ne l'oublions pas.

Christian BRUNIER
Président

2

VILLAGES ROUMAINS
un appel de la Commune



Le TAI-CHI-CHUAN
aussi en page 2

3

IMPÔTS:
l'aide du Centre Social

6

Les scouts de Vernier
DESCENDENT LE RHÔNE

7

L'ABARC C'EST...
une oasis pour les jeunes

8

NOTRE CALENDRIER
d'activités



ça sent bizarre à Aire-le Lignon
(tout sur les mauvaises odeurs en pages centrales)

L'ORPAILLEUR
No. 20
FEVRIER-MARS
1990

journal
de la Maison
de quartier
d'Aire -le Lignon

(ex Centre de Rencontres)

12 bis,
 ch. Nicolas-Bogueret
 1219 Le Lignon

tél. 796 92 66

Collectif

réactionnel:

Christian Brunier,
 Claude Cintrat et
 Roberto Gomensoro
 (rédacteur-coordonateur)

Mise en page:

(En P.A.O. "PageMaker")
 R. Gomensoro

Correction:

Philippe Broch

Dessins:

Michel Martin

Traitement

de textes:

Tina Redha et
 Olivier Jimenez

Photo:

(de la dernière page)
 H. Pölzl

Equipe d'animation
de la Maison
de Quartier:

Claude Bodmer,
 Philippe Broch(*),
 Astrid Herzig,
 Roberto Gomensoro,
 Dominique Leurs,
 Michel Martin, (*)
 Luis Pérez.

(*)Maison des jeunes
 du Lignon

Tirage:

5000 exemplaires
 (distribution gratuite
 dans les quartiers
 d'Aire -le Lignon, et
 les Libellules)

IMPRESSION:

Imprimerie
LE CACHOT
 75 Ancienne-Route
 1218 Gd Saconnex

Opération villages roumains

Une nouvelle étape à Vernier

Dans le cadre de cette opération de sauvegarde des villages roumains, notre commune a adopté la commune d'Arduzat (province de Maramures), essentiellement agricole, et située aux confins du pays près de la frontière avec l'URSS. Sa population est d'environ 2'500 habitants et comprend trois villages.

Contacté par lettre au tout début de janvier, le maire de cette commune vient de nous répondre en nous donnant notamment les besoins premiers des habitants, soit certains produits alimentaires et agricoles, des médicaments et du matériel sanitaire. Par ailleurs, les trois villages n'ont pas subi de destruction.

Afin d'organiser de façon rationnelle et efficace notre aide, les autorités communales de Vernier ont décidé de renoncer à demander à notre population des dons en nature, mais de faire appel à sa générosité

par des dons en espèces qui, joints au montant que la commune pourra attribuer à cette opération, permettront des achats bien ciblés qui seront acheminés sur place par nos soins dans quelques semaines.

C'est pourquoi nous invitons tous les habitants de notre commune à faire acte de solidarité à l'égard de la commune d'Arduzat en versant leur contribution sur le compte ouvert de la Banque hypothécaire de Genève

cte de chèques postaux 12-1-2

cppte 1.517.530 771 - Commune de Vernier

que vous trouverez au bas de la circulaire distribuée dans tous les ménages de la Commune de Vernier.

Les autorités communales vous en expriment d'avance leur reconnaissance et vous tiendront au courant des résultats de cette action dans un prochain numéro du bulletin "Vernier Information".

Le Maire :

André CHILLIER

Qui n'a pas vu, que ce soit dans la forêt, un parc ou à la télévision quelqu'un effectuant une sorte de danse lente, harmonieuse, où tout le corps se meut ? C'était sans doute du Tai-Chi Chuan.

Qui n'a pas rêvé de sentir la vie s'écouler librement en lui, sans obstacle dans le corps ou dans l'esprit ? Le Tai-Chi Chuan est une des voies que l'être humain a développé pour toucher et réaliser ce rêve.

Le Tai-Chi Chuan vient de Chine et son origine remonte au 12 ou 13ème siècle, mais ce n'est que tout récemment, au début de notre siècle, qu'il a connu un développement populaire extraordinaire grâce à Yang Cheng-fu.

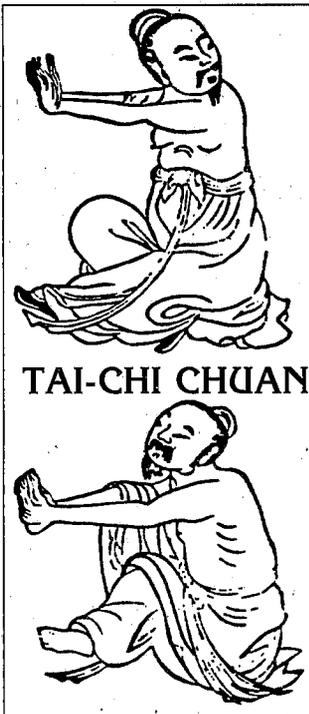
Le Tai-Chi Chuan se présente comme une suite de mouvements qui se pratiquent dans un rythme lent afin de délier de façon douce les tensions du corps. Petit à petit, chacun à son rythme, les tensions logées dans le corps se mettent à céder, ce qui permet une meilleure circulation de notre énergie dans le corps, et, plus la pratique se poursuit, plus profonde se fait la détente. Dans le Tai-Chi Chuan, tout le corps est en

mouvement, ce qui implique une activation de la circulation du sang et un développement de la respiration qui se fait plus complète et plus profonde.

Cette pratique active et harmonise non seulement la vie du corps mais aussi celle de l'esprit. De la même façon que le corps, l'esprit renferme des tensions, possède quelques rigidités et le Tai-Chi Chuan a aussi cette capacité d'amener à une détente de l'esprit, de l'assoupir et de le vivifier et ainsi de pouvoir se rencontrer soi-même de façon plus complète et plus globale.

Ainsi, par la pratique de cet art du mouvement, s'offre la possibilité d'unir le corps de l'esprit dans une danse harmonieuse, de rechercher et de faire jaillir cette harmonie des profondeurs de nous-mêmes.

B.BORGEAUD



La Maison de Quartier organise des cours de Tai-Chi Chuan, les mardis de 17H45 à 18H45 à l'Ecole d'Aire. Ces cours sont donnés par M. B.Borgeaud.

Pour de plus amples renseignements téléphoner au 796.92.66 (secrétariat). Prochaine série : du 30 avril au 22 juin. 8 cours.

C.B.

- Je désire plus d'informations et sollicite un entretien avec une personne de votre Association
- Je souhaite adhérer au comité de gestion
- Je suis prêt à participer au collectif de rédaction de l'Orpailleur

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ Tél.: _____

A renvoyer à la Maison de Quartier d'Aire-Le-Lignon, Ch. N. Bogueret 12 b 1219 LE LIGNON

INSCRIPTION

LES IMPÔTS:

COMMENT REMPLIR SA DECLARATION

Depuis son ouverture en 1967 et jusqu'en 1982, le Centre Social du Lignon a largement ouvert ses portes à la population. Il a aidé, en moyenne, 150 personnes à remplir leurs déclarations d'impôts chaque année.

Dès 1983, en raison d'une augmentation du volume de travail, nous avons dû renoncer à offrir nous-mêmes cette prestation. Aussi, grâce à l'appui des Autorités Communales de Vernier, ce travail est désormais effectué par une seule personne, engagée à cet effet, mais en étroite collaboration avec les membres de notre équipe.

Cette action s'inscrit toujours dans le souci d'un travail préventif. D'ailleurs, c'est souvent à cette occasion, que nous pouvons vérifier si les personnes au bénéfice d'une rente de vieillesse ou d'invalidité reçoivent bien toutes les prestations auxquelles elles sont droit (frais de maladie, par exemple).

C'est à cette occasion, également, que nous tentons de transmettre nos connaissances aux contribuables qui le désirent, de manière à les rendre autonomes dans cette démarche ingrate, certes, mais pas inaccessible!

LES IMPOTS? POUR QUI? POURQUOI? COMMENT?

Afin d'éviter de nouvelles confusions quant à cette prestation offerte par notre centre, nous pensons nécessaire de préciser le but de notre démarche.

Nous désirons aider les personnes qui ne peuvent remplir seules leur déclaration et qui ont des revenus trop modestes pour s'adresser à une fiduciaire

Notre offre s'adresse

Aux habitants de la commune de Vernier (à l'exception du secteur des Avanchets pourvu d'un Centre Social).

Salariés dont le revenu brut maximum est de Frs.
30'000.- pour une personne seule
50'000.- pour un couple
60'000.- pour famille
(l'épargne ne doit pas dépasser, globalement, la somme de Frs 50'000.-).

Retraités

Bénéficiaires rentes AI

(l'épargne ne doit pas dépasser Frs. 40'000.- pour personne seule, Frs. 60'000.- pour couples)

Moyennant une participation financière modeste, nous offrons

- une aide pour remplir correctement votre déclaration d'impôts dans les délais afin d'éviter la taxation d'office.

Nous attendons une participation de votre part, soit:

- ouvrir son enveloppe,
- remplir la 1ère page de la déclaration
- mettre en ordre les décomptes de frais de maladie (sauf pour les bénéficiaires OAPA)
- Venir au rendez-vous avec tous les papiers nécessaires:

Attestation de salaire ou décision OAPA 1989, coupon AVS

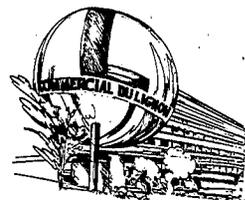
Contrat assurance-maladie 1989

Décomptes assurance-maladie, factures dentistes...

Attestation bancaire ou carnet d'épargne mis à jour pour intérêts au 31 décembre 1989

Si vous remplissez toutes ces conditions, vous pouvez téléphoner au Centre Social du Lignon, 796.63.11, à partir du mardi 20 février 1990 pour prendre rendez-vous (cette permanence ne sera assurée que sur rendez-vous).

Centre Social du Lignon
Avenue du Lignon 78
4ème étage



LA COMMISSION D'ANIMATION DE LA CITE DU LIGNON rappelle

aux Clubs, Sociétés, Associations de la Commune de Vernier et d'ailleurs, -aux activités tant sportives, éducatives que culturelles, revêtant un caractère d'intérêt public, et qui souhaiteraient se faire mieux connaître, que le

PATIO EXPO-LOISIRS DU LIGNON,

sis au Centre Commercial, peut être mis gratuitement à leur disposition en tout temps, pour des prestations de durée variable, à convenir en fonction d'un calendrier.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Commission d'animation de la Cité du Lignon
30, avenue du Lignon
Case postale 251
1219 Le Lignon
Tél. 797 01 54
(le matin)

AUSTRALIE à la découverte d'un continent

Samedi 27 janvier à la Maison de Quartier, M. Schaffer nous a présenté son voyage en Australie et retransmis son amour pour ce vaste pays (187 fois la Suisse).

Nation jeune sur une terre millénaire, l'Australie jouit de climats très contrastés, en juillet on skie dans les Snowy Moutains et l'on étouffe de chaleur dans les territoires du Nord.

La faune et la flore sont aussi variées que les paysages que l'on peut voir: montagnes déchiquetées de la côte Est, joutant les vastes plateaux de l'intérieur du pays, ceux-ci, côtoyant de grandioses étendues désertiques, voisinant la forêt tropicale peuplée de crocodiles.

L'Australie c'est aussi des contrastes ethniques et culturels; les Aborigènes



nes peuple arrivé en Australie il y a 40 000 ans, les colons britanniques, les émigrés européens et asiatiques se côtoient pour le meilleur mais aussi pour le pire...

Comme petit avant-goût de l'Australie, nous tenons à votre disposition quelques (excellentes) recettes culinaires typiquement australiennes. Passez à notre secrétariat.

C. BODMER

Aux habitants du quartier :
Si vous désirez faire partager un de vos voyages, contactez-nous.

en bref

* **Le Conseil municipal** a voté l'acquisition, par la commune de Vernier, de la parcelle No 830 située dans le «Vieux-Lignon» sur laquelle se trouve une bâtisse datant de la fin du 18ème siècle. ■

* **Il y a 18 mois**, le Conseil municipal votait un postulat prévoyant l'extension des Transports Publics Verniolans (T.P.V.) dans la presqu'île d'Aire, pourtant rien n'a encore été entrepris. Le Conseiller municipal Charles Bauquis a exprimé son mécontentement face à cette inaction. ■

LES MAUVAISES ODEURS et la station d'épuration

«La station d'épuration des eaux usées est pour notre région un problème presque aussi persistant que les odeurs qu'elle dégage», nous a déclaré le Président de l'Association des intérêts d'Aire-le Lignon, M. Robert BORGIS

Est-ce si grave que ça?

En effet, dès sa mise en chantier, le Comité de notre association s'est inquiété des nuisances qu'elle pourrait provoquer et c'est pourquoi le 16 octobre 1965, il organisait une visite du chantier. Lors de la présentation de cette réalisation, les responsables informaient les habitants qu'il s'agissait là d'une première étape destinée à une population d'environ 400.000 habitants afin de maintenir à 10 ans la période entre sa mise en service et la première extension. Sur la question des odeurs, la réponse fut des plus rassurantes: «...si odeurs il y a, celles-ci seront minimes!»

En 1967, la station est mise en service et aussitôt le problème des odeurs apparaît et une enquête est mise sur pied afin de déterminer, de façon précise, les jours, les heures et les conditions atmosphériques où ces inconvénients sont particulièrement ressentis. Notre association organise à nouveau une visite de la station pour la population. L'année suivante, intervention de notre comité auprès des responsables et réunion sur place qui permet de constater certaines améliorations apportées aux installations en vue de limiter les odeurs désagréables.

Comment ont évolué ces nuisances?

Les habitants doivent malheureusement constater que si le temps passe, les nuisances restent. Et c'est alors une longue série de démarches, d'interventions, de pétitions. En décembre 1975 enfin, un projet de loi est déposé au Grand Conseil pour l'ouverture d'un crédit de Fr.9.600.000 pour l'exécution d'une première étape d'installations de désodorisation, après plus de 7 ans d'une situation par moment intenable pour la population de la presqu'île.

Les travaux ont été réalisés et les habitants ont pu, avec plaisir, constater une nette amélioration.

Comment expliquer les nouvelles vagues de mauvaises odeurs, dont des habitants se plaignent?

Malheureusement ces derniers temps une nouvelle recrudescence des nuisances était à nouveau constatée, les responsables de la station informant d'ailleurs notre association de ces désagréments dus à des incidents techniques ou à des réparations aux installations.

Cet état de fait inquiète notre comité car il se reproduit trop fréquemment, la station prenant de l'âge et le volume des eaux à traiter étant également en constante augmentation. Les médias ont même annoncé que les eaux de la France voisine seraient accueillies à la station d'Aire.

Les mesures doivent donc être prises au plus vite pour accélérer au maximum la réalisation de l'extension de la station avec, bien entendu, toutes les installations nécessaires pour éviter toute odeur. Les faits confirment d'ailleurs cette urgence puisque un élément important de l'installation de désodorisation doit, après 12 ans d'activité, être remplacé.

Les responsables nous ont informés que l'installation doit donc être mise hors service pour une durée de trois semaines. Cet arrêt est programmé du 5 au 23 février, et les services de la station s'efforceront de réduire au strict minimum les émanations susceptibles de gêner la population et ils la remercient d'avance de sa compréhension.

Nous avons pu constater vendredi 7 février, vers 21 heures, et en pleine éclipse de lune, que les odeurs autour de la Maison de Quartier étaient vraiment insupportables. D'autre part, j'ai remarqué qu'on ne peut pas différencier les "odeurs d'égout" des odeurs "de station d'épuration", lorsque l'on arrête les installations permettant de neutraliser les odeurs, comme c'était le cas ce soir-là.

R. Gomensoro)

Contre les mauvaises od



Portez !
Un faux nez parfumé
- assorti et élégant
- plus de 10 parfums :
menthe - muguet - jasmin -
merguez - etc...

ça sent bizarre à une chose à ne pas p

"Parfums" ("produits chimiques", "pharmacie"), "égouts" ("stations principales odeurs bizarres qui caractérisent la commune de Vernier telles que "gaz de voitures", et "ordures ménagères". De toutes ces leur domicile", les Verniolans se plaignent, depuis des nombreuses factives et de détecter leurs sources afin de prendre de mesures p

Telles sont quelques-unes des conclusions de l'enquête sur la qualité de l'air à Vernier, effectuée par le Service cantonal d'écotoxicologie auprès de la population concernée. Malgré le fait que ce travail date de 1983, nous croyons que ces analyses sur les types d'odeurs, leur intensité, leur distribution géographique et leurs causes sont encore valables.

Quelles odeurs?

Près mille personnes, habitant la commune, ont participé à cette enquête qui a permis d'identifier 12 types principaux d'odeurs gênantes. Nous transcrivons quelques conclusions de cette enquête, en particulier sur les odeurs les plus importantes à Aire-le Lignon.

"Parfums" (10.040)

Ce type d'odeur a été défini par la population verniolane. On y retrouve également les odeurs du type: "produits chimiques", "pharmacie".

La densité maximale d'observation d'odeurs est située à l'ouest de la commune mais toute la commune est fortement touchée par ce type d'odeur, notamment la région du Lignon.

Ces odeurs proviennent vraisemblablement d'une usine de fabrication de produits chimiques, destinés notamment à la parfumerie, composés que l'odorat peut détecter à une concentration extrêmement faible.

"Egouts" (2.806)

Ce type d'odeur est lié vraisemblablement aux émanations des stations d'épuration des eaux usées situées sur la commune de Vernier et particulièrement celle située au sud de la commune.

"Station d'épuration" (543)

Sous cette rubrique sont regroupées les odeurs assimilables à celles que dégage une station d'épuration et qui sont décrites par la population verniolane sous différents termes triviaux.

On constate que la région située au sud de la commune est plus particulièrement touchée. C'est la région où se trouve la station d'épuration d'Aire.

"Oeufs pourris" (493)

Sous cette dénomination sont en principe regroupées les odeurs provoquées par l'émission de composés soufrés entre autre l'hydrogène sulfuré. Une source de production importante de ce composé est constituée par les stations d'épuration.

On retrouve effectivement une densité d'observation relativement importante au sud de la commune. Par contre les densités élevées ponctuelles que l'on observe notamment aux Avanchets ont vraisemblablement une autre origine.

"Gaz de voitures" (5.642)

Les Avanchets ceinturés de routes à fort trafic est une zone critique.

"Kérozène" (4.159)

Il s'agit essentiellement d'odeurs dont l'origine est attribuée aux composés imbrûlés des réacteurs d'avions.

D'autres odeurs. "Non-identifiés" (1.917) "Mauvaise combustion de mazout" (1.319) "Ordures ménagères" (959) "Combustions diverses" (554) "Combustion de plastiques" (43) "Goudron" (39)

eurs dans votre quartier...



Attrapez !
Un bon gros rhum
- carabiné et durable
- plus de 5 microbes :
groenlandais - patago-
nien - sibérien - etc...

Aire-le Lignon! rendre à la légère

on d'épuration", "œufs pourris"), "Kérozène", sont les
ier, auxquelles s'en ajoutent d'autres plus "normales"
s "odeurs nauséabondes répandues aux alentours de
as années. Il est possible de mesurer ces nuisances ol-
our améliorer la situation.

Le rythme et les facteurs clima- tiques :

L'enquête signale que les diffusions maximales des odeurs se
produisent entre 6-9 heures et 18-21 heures, comme répartition jour-
nalière.

On constate, aussi que "lors d'une haute pression (situation
d'anticyclone), le niveau d'odeurs journalières est environ le double
de celui où la pression (atmosphérique) est égale ou inférieure à la
pression moyenne".

On constate que lorsque la vitesse moyenne du vent, mesurée à
Genève-Cointrin augmente, le niveau diminue

L'enquête a permis "d'identifier l'emplacement présumé des
sources d'odeurs"

L'air, un aliment

Chaque minute environ 38 litres d'air transitent par les poumons
de l'être humain. Il est évident que cet air doit correspondre aux
mêmes critères d'hygiène que les autres aliments (odeur, goût et
aspect pas désagréables). L'air que nous respirons ne doit pas
"sentir mauvais". Telle n'est pas malheureusement la situation de
nombreux Verniolans, signale le Service cantonal d'écotoxicologie,
dans le rapport cité.

Les mauvaises odeurs, une atteinte à notre santé

Les odeurs sont constituées par des composés chimiques qui ont
la propriété d'être détectés par notre odorat. Ajoutons que l'odorat
identifie un nombre très important d'odeurs, alors que le goût ne
reconnait que quatre saveurs (salé, sucré, acide, amer). La sensibi-
lité de notre odorat est heureusement, telle, qu'elle permet la
détection de composés chimiques à des concentrations extrême-
ment faibles. A ces concentrations la majorité des composés que
l'on retrouve dans l'atmosphère ne présente pas de danger du point
de vue toxicologique mais.

Selon le Service cantonal d'écotoxicologie on peut "affirmer
que la gêne olfactive est une atteinte à notre santé". De plus "il y a
pollution de l'air lorsque la présence d'une substance étrangère... est
susceptible de provoquer un effet nuisible ou de créer une gêne". "Il
est dès lors évident que l'émission dans l'atmosphère de composés
chimiques qui sentent mauvais ou que dérangeant, provoque une
gêne chez les personnes exposées parce qu'elles se trouvent dans
une situation paradoxale: elles désirent rester dans leur habitat et
elles veulent fuir parce que cela sent mauvais"

ça sent bizarre à Aire-le Lignon! : pollution, atteinte à la santé.
Ce ne sont pas des choses à prendre à la légère.

R. GOMENSORO

ça pue, pas de panique!

Après une folle enquête à
la recherche de solutions
aux mauvaises odeurs dans
le quartier, nous croyons
en avoir trouvé plusieurs. Voici la
liste.



nous avons des solutions

en reconnaissant l'intensité et le type de
mauvaises odeurs. Cela donnerait, sans
doute, de l'animation au quartier et améliorerait
les relations entre les habitants. En plus,
un tel jeu serait gratuit et ne demanderait pas
une autorisation au "droit des pauvres",
comme les tombolas.

Des solutions médicales

Comme tout le monde le sait (et semble
l'ignorer), l'olfaction est due à l'excitation des
cellules sensorielles (dites de Schultze) situées
dans vos fosses nasales, qui transmettent l'infor-
mation chimique au cerveau par intermédiaire du
nerf olfactif. Face au dégoût que nous provoquent
les odeurs puantes la médecine nous offre diver-
ses possibilités

Chirurgicales.

Vous pouvez vous faire couper le nerf olfac-
tif. Seul inconvénient à cette solution, elle vous
provoquera la perte définitive de l'odorat. En
compensation, et avec un peu de chance vous
serez remboursé par votre caisse maladie.

Médicamenteuses.

Demandez à votre médecin un médicament
pour anesthésier votre muqueuse nasale. La
cocaïne, malgré son efficacité et son usage
médical très répandu en Europe vers 1885 est
vivement déconseillée. Mieux vaut être dérangé
par les mauvaises odeurs que devenir toxico-
mane.

Psychologiques.

Si certaines maladies provoquent des halluci-
nations olfactives (exemple la "cacosmie", terme
scientifique qu'on n'a pas besoin d'expliquer) la
médecine n'a pas encore découvert la manière
de rendre agréable une odeur puante. Par contre,
à travers la psychologie, vous pouvez arriver à
accepter des aspects gênants de la vie et un jour
vous pourriez vous dire sans gêne: "ça empête,
mais ça m'est égal". Le seul inconvénient de ce
type de traitement c'est que vous pouvez le com-
mencer chez le psychologue et le finir à Bel Air (si
vous poussez trop les choses et niez totalement
l'existence de mauvaises odeurs dans l'air, à
Aire).

Des solutions chimiques

Vu le développement de cette industrie, y
compris dans nos alentours (voir le "parfum" de
Givaudan) vous avez un énorme choix de par-
fums et aussi de déodorants d'ambiance. Vous
devriez sélectionner les arômes qui arrivent à
mieux contrecarrer les mauvaises odeurs. Dans
des situations critiques du point de vue olfactif,
par exemple, une panne à la station d'épuration,
il vous suffira d'introduire dans vos narines un peu
de coton imbibé de parfum. Attention aux aller-
gies et au mélange d'odeurs qui pourraient donner
des résultats pas du tout satisfaisants.

Des solutions ludiques.

On pourrait envisager d'introduire dans le
quartier une variante du "jeu des odeurs". La
forme traditionnelle de ce jeu de société consiste
à mettre devant chaque participant, qui a les yeux
bandés, un éventail de petits flacons odorifé-
rants, dans le but de reconnaître chaque odeurs
(épices, alcool, etc).

A la place des petits flacons, il suffirait de faire
promener les participants dans le quartier avec
les yeux bandés. Le gagnant serait la personne
capable de reconnaître l'endroit où elle se trouve,

Des solutions touristiques

Chaque région a ses particularités et
...ses odeurs et il y a beaucoup de formes de
tourisme bizarre dans ce monde qui rencon-
trent du succès. Promouvoir les odeurs
d'Aire-le Lignon pourrait nous transformer en
région touristique!!, avec tous les avantages
que cela rapporte.

On pourrait installer des kiosques de
vente de souvenirs (photos, petites maquettes
de la cité du Lignon et de la station d'épura-
tion) et aussi de flacons -si possible avec
l'aval du Service d'écotoxicologie- contenant
de l'air recueilli dans les points les plus odo-
riférants.

Une population visée serait les Japonais,
vu que des techniciens suisses auraient effec-
tué un voyage d'études au Japon, où paraît-
il les nuisances olfactives du traitement des
eaux usées sont réduites presque à zéro. En
ajoutant, dans les promotions touristiques de
Genève au jet d'eau et à l'horloge fleurie les
particularités odoriférantes d'Aire, on pour-
rait espérer un important afflux touristique
dans la commune. Cela ferait aussi monter
les prix des terrains et des propriétés proches
des sources des odeurs.

Des solutions de planning

On connaît assez bien, à travers l'en-
quête d'écotoxicologie, les variations journa-
lières et annuelles des odeurs et les facteurs
climatiques (pression atmosphérique, vents)
qui contribuent à leur intensité.

Vous pourriez planifier votre emploi du
temps (y compris votre temps libre) en plani-
fiant vos horaires, vos vacances, vos loisirs,
vos invitations, en fonction des odeurs. Il est
déconseillé d'inviter des amis entre 18 et 21
heures les jours où il n'y a pas de vent.

Des solutions sérieuses

Elles sont sans doute les plus difficiles à
trouver et les plus longues à obtenir: combat-
tre les odeurs désagréables en les réduisant
(ou en les éliminant) à leurs sources.

Ce type de solutions implique de se mo-
biliser (s'informer, signer des pétitions, faire
partie des associations) avec tous les incon-
vénients que cela comporte. Et cela exige, en
même temps, la collaboration entre les auto-
rités et la population concernée, chose qui
n'est jamais facile.

Malgré tous les inconvénients et difficul-
tés que ces dernières solutions impliquent,
moi je les préfère, même si je me suis bien
amusé en vous présentant d'autres solutions
moins sérieuses. A vous d'en choisir une ou
plusieurs, selon vos goûts, ou plutôt votre
odorat.

L.E. FENNEC

La descente du Rhône par les scouts de Vernier



L'année dernière un projet un peu fou a germé dans la tête des responsables éclaireurs du groupe scout Pestalozzi : descendre le Rhône de Genève à la Méditerranée à l'aide de canots pneumatiques à moteur. A l'heure où les médias abreuvent jeunes et moins jeunes d'aventures extraordinaires se déroulant aux confins de la planète, naviguer sur ce fleuve familier des Genevois semble être un défi intéressant à relever

Après une longue recherche d'évaluation, les responsables décident de permettre aux adolescents de la troupe d'éclaireurs (de 11 à 15 ans) de ne plus être spectateurs, mais de monter et de vivre leur propre aventure.

Dès le mois de février, tout le monde va s'activer. Les fonds nécessaires sont recherchés auprès d'institutions privées, ainsi qu'auprès du public au moyen d'auto-financement, notamment par la vente de stylos. Les jeunes se retrouvent donc face aux réalités économiques.

Le matériel nécessaire à la descente va bientôt rejoindre le matériel nautique que possède déjà le groupe. En effet, pour réaliser un tel projet, il faut s'en donner les moyens.

S'entraîner à la navigation

C'est ainsi que dans les mois qui précèdent le départ, chacun va s'entraîner à la navigation fluviale : les responsables et les chefs de patrouilles suivent les cours de la société suisse de sauvetage, apprennent le maniement des embarcations en rivière, ainsi que le code de navigation fluviale. La sécurité étant évidemment un point prépondérant dans une activité comme celle-ci.

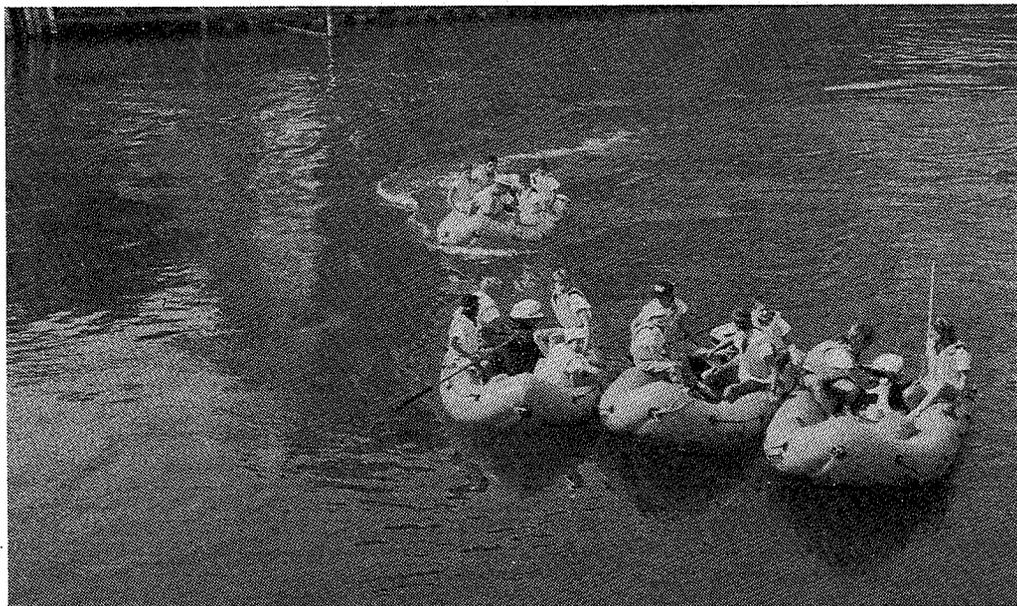
Les jeunes quant à eux s'entraînent à la natation, apprennent à tenir leur rôle dans les manoeuvres d'abordage, de portage, etc..., enfin, ils se sensibilisent à l'entretien du matériel.

La flotille est prête

Quelques semaines avant le départ, le projet prend sa forme définitive. La flotille est composée de quatre bateaux pneumatiques. Trois d'entre eux sont équipés de moteurs de 5 CV. Ils sont destinés à recevoir les enfants, encadrés par leur chef de patrouille. Le quatrième est muni d'un moteur plus puissant. Il est destiné à recevoir les responsables qui sont séparés en deux équipes et qui alternativement surveilleront la navigation ou prendront place dans un mini-bus. Ce dernier transportera le matériel et partira en avance préparer l'étape du jour. Le bus et le bateau des responsables seront reliés par radio, argument de sécurité supplémentaire.

Le 5 Août, tout le monde est réuni sur l'embarcadere du quai du Seujet. C'est dans le ronronnement des moteurs que se fait l'adieu aux parents. Des journalistes en profitent pour poser les dernières questions et prendre les dernières photos. Bientôt s'offre à nous le Rhône avec ses écluses et ses portages, obstacles inévitables pour atteindre la mer.

Pour franchir Verbois



Le temps est agréable et la bonne humeur règne à bord des petits canots jaunes qui glissent sur la surface lisse du fleuve. Après un portage à Verbois où nous avons aimablement été aidés par les Services Industriels, quelques kilomètres plus loin nous sommes obligés de sortir une deuxième fois nos canots de l'eau avant de rejoindre Genissiat où nous plantons nos tentes pour la nuit. La journée du lendemain est essentiellement consacrée au franchissement du barrage. Le dénivelé important nous oblige à emprunter un petit sentier escarpé rendant le transport de notre matériel comme une tâche difficile et harassante. Une fois les bateaux regonflés, c'est un peu fatigués que nous continuons notre périple

En route sur le Haut-Rhône

Pendant quelques jours, nous poursuivons notre route sur le Haut-Rhône. Stoppés régulièrement par des retenues, nous progressons relativement lentement mais tout le monde en profite pour apprécier la beauté des berges et observer la faune.

C'est à ce rythme que nous pénétrons dans Lyon où le contraste est surprenant. La vue de la ville sous cet angle est insolite. Nous passons sous les ponts et croisons nos premières péniches. Petit à petit, nos embarcations semblent minuscules sur ce fleuve grossi par la Saône. Un appel radio et bientôt l'éclusier nous ouvre l'immense porte à double battant où nous pénétrons aussitôt pour nous amarrer aux bollards flottants.

Un autre visage

A partir de Lyon, la descente prend un autre visage. Nous croisons régulièrement d'immenses convois poussés qui secouent un peu nos embarcations. Nos étapes sont maintenant réglées au rythme de l'attente

aux écluses, aux pauses casse-croûte dans de jolis petits ports et par les bivouacs le long du fleuve.

Les paysages changent et nous sentons peu à peu la proximité du Sud. Valence, Montélimar, Avignon. C'est juste après cette dernière que nous bifurquons sur le petit Rhône en direction de la Camargue.

On arrive à la mer

Après une longue étape, nous sortons sur la Méditerranée dans l'euphorie générale. Tout le monde se jette à l'eau et nous tirons nos embarcations sur le sable où nous allons planter nos tentes pour cinq jours. C'est seulement après de longues baignades et de nombreuses excursions que nous prenons le train pour Genève.

Ce projet a nécessité un gros engagement de la part des responsables, mais quel succès lorsqu'un enfant nous déclare :

"Tu sais, avant je n'avais jamais vu la mer !

Pour le Groupe Scout Pestalozzi :
François MARCOS et Laurent WICHT

Les horaires de "La Carambole"

Mercredi: de 17 à 23 h.

(Disco dès 20 h)

Jedi: de 15 à 19 h.

Vendredi: de 17 à 23 h.

Samedi: de 15 à 19 h.

Dimanche: de 15 à 19 h.

(Disco)

tél. 796.42.67

...une histoire

En 1980, à la suite d'un travail de recherche sur les adolescents à Genève, un groupe de jeunes adultes (travailleurs sociaux ou non) crée l'association et établit les bases du projet. En 1983, ils montent un baraquement récupéré, sur un terrain prêté par l'Etat avec l'aide des premiers jeunes intéressés.

...une idée

Proposer aux adolescents (de 13 à 18 ans environ) un lieu d'accueil et de rencontres, et une équipe d'animation à l'écoute de leurs envies afin qu'ils puissent les réaliser. Un lieu où tout est à faire ensemble pour concrétiser petits et grands projets, du financement à l'action elle-même que de la consommer.

Un lieu qui reste indépendant et privé, malgré tous les problèmes, financiers entre autres, que cela pose (l'ABARC recherche chaque année des fonds pour pouvoir vivre) pour pouvoir le mieux possible s'adapter aux besoins des jeunes.

...un baraquement

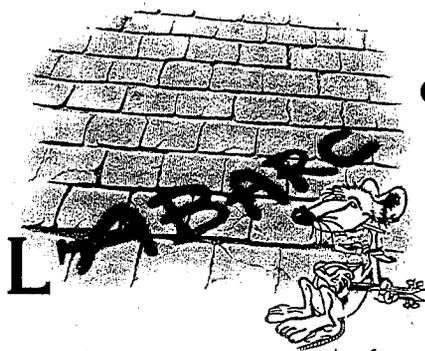
Sis au 151, rte de Vernier, à la lisière du Bois de la Grille, aménagé par les jeunes, il s'efforce d'être une oasis humaine entre les citernes et l'autoroute...

- Il est ouvert les mercredis de 17H00 à 23H00
- les jeudis de 14H00 à 19H00
- les vendredis de 17H00 à 23H00
- les samedis de 13H00 à 18H00

Ce baraquement est régulièrement loué les samedis soirs, par des fêtes privées, par des jeunes et des moins jeunes venus des quatre coins du canton (si cette possibilité vous intéresse, pensez-y bien à l'avance...)

...une vie quotidienne communautaire

Chaque année l'ABARC vit de nombreuses heures consacrées aux jeux, aux discussions à bâtons rompus, mais aussi des soirées à thèmes, des sorties, et des réunions générales où les jeunes et l'équipe décident des animations à venir.



c'est ...de grands moments... festivaliers

: l'ABARC collabore avec d'autres centres et avec le service culturel de la Ville de Vernier pour la mise sur pied du festival Vernier Sur Rock.

Les concerts et concours des jeunes groupes Rock ont eu lieu dans ses murs en 85, 86, 87, 88, et c'est reparti pour 1990. L'équipe d'animation et les jeunes prennent en charge le bar lors de chaque concert du VSR, à l'ABARC ou à la salle

des fêtes du Lignon. Ayant acquis un certain savoir faire, les jeunes gèrent également le bar du festival VERNIER DANSE, chaque printemps. Une partie de l'argent gagné par les jeunes à ces occasions est souvent versée à l'ABARC pour le financement d'une activité.

estivaux : 3 étés durant, le terrain et le baraquement se sont transformés en camping pour accueillir de jeunes voyageurs. Ce projet permet en même temps aux jeunes de l'ABARC d'avoir un petit job pour l'été (pour tenir un camping, le travail ne manque pas) et de rencontrer des voyageurs venus de partout et c'est l'occasion d'échanges enrichissants pour chacun. Si des jeunes sont partants le camping aura lieu cet été, on en discute ferme à l'ABARC pour le moment, affaire à suivre...

artistiques : Une idée folle, un défi que chacun lance à soi-même, monter un défilé de mode-spectacle... Avec le concours de quelques boutiques les jeunes et les animateurs ont déambulé sur les planches de l'ABARC d'abord, puis de différentes scènes genevoises (à la maison des jeunes de St Gervais, à la maison de Quartier de la Jonction) avec ce défilé qu'ils ont "rôdé" ainsi durant deux "saisons"...

...un avenir à créer

cherche aujourd'hui à se faire mieux connaître des jeunes adolescents fréquentants les cycles d'orientations voisins pour leur proposer son accueil et son ouverture sur leurs envies...

L'Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontres (ABARC)
151 Rte de Vernier, 1214 Vernier, tél 796-21-01

Petite annonce
Si vous changez votre intérieur, si vous vous débarrassez de fauteuils ou d'autres meubles pensez à l'ABARC ! Nous les récupérons volontiers pour meubler le baraquement... (tél. 796-21-01).

**L'ABARC,
"Une oasis humaine entre les citernes et l'autoroute", adressée surtout aux jeunes du cycle d'orientation**



MARS

1

la dernière série des **jeudis de neige 1990** débutera pour les jeunes entre 6 et 18 ans. Les parents sont également les bienvenus.



8

veillée de contes, thème: le loup, le jeudi 8 Mars à 20 h 30, par les conteurs de M.D.A. Entrée Libre

10

soirée "Projet Rhône 89" **descente du Rhône par les scouts d'Aïre**, le samedi 10 mars: 18 h 30 Film /conférence, 20 h. Repas (grillade) 12.— Frs.
Pour le repas: prière de s'inscrire au Secrétariat - Tél.: 796.92.66

15

Conférence: **"Le bonheur à tout prix"** (débat sur les sectes) le jeudi 15 mars à 20h. Aujourd'hui les sectes de toutes sortes fleurissent (Newage, scientologie, etc...) Quelle est la position de christianisme face à ces divers mouvements.
C'est ce que M. Paul Ranc, diacre de l'Eglise Protestante vaudoise, auteur du livre "le bonheur à tout prix" et spécialiste de ces questions, abordera dans sa conférence. A l'issue de sa conférence, un débat sera proposé. Entrée libre
Organisation: Paroisse Protestante d'Aïre
(la Maison de quartier reste ouverte à toutes propositions de conférences et débats)

21

dernier délai pour apporter vos collaborations à **L'ORPAILLEUR** pour notre numéro d'AVRIL-MAI

AVRIL

7

Jazz à la Maison, soirée musicale avec le quartet de M. Gilles Torrent, 21 h. Entrée libre. Repas à 20h.

17

camp de Pâques, pour les enfants de 8 à 12 ans (voir annonce dans cette page)

30

reprise des **cours et ateliers**, "série de printemps". Le programme détaillé sera proposé dans le prochain numéro de "l'Orpailleur".

CAMP DE PÂQUES
pour les enfants
de 8 à 12 ans

Sous le soleil du printemps, nous vous proposons un camp de Mountain-bike et de Tennis. Si par hasard la neige était au rendez-vous, nous chausserions les skis de fond. Nous pourrions, alors, explorer les collines du Jura, en glissant.

Dates: du mardi 17 au samedi 21 avril 1990. Prix: frs. 200.—

Participants: enfants de 8 à 12 ans.

Le nombre de participants est fixé à 15 enfants minimum.

Lieu: Glovelier, Jura.

Inscriptions et renseignements:

Maison de quartier d'Aïre-le Lignon; du mardi au vendredi, tél. 796.92.66

L'ORPAILLEUR

